

BTS ACS'AGRI

Brevet de Technicien Supérieur

Analyse Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole

Par apprentissage (niveau 4)
RNCP : 24440

Montoire-sur-le-Loir



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer. Le parcours de formation proposé permet à l'apprenti-e d'acquérir des compétences pour être un-e responsable d'entreprise agricole polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

La formation est accessible après l'obtention d'un diplôme de niveau 4 (BAC, BP REA). La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés ou jeunes sortant d'études.

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier d'alternance fourni en début de formation.
La formation se déroule sur 1400 heures sur 2 ans en centre soit 20 semaines en 1ère année ; 20 semaines en 2ème année.
Formation en alternance de septembre à juin.

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Procédure sur Parcoursup
- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation
Selon la capacité d'accueil du CFA

COÛTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités).
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale.

RÉMUNÉRATION

La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge.
Pour plus d'information consultez alternance.emploi.gouv.fr

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDOME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDOME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Gestion et pilotage de l'exploitation agricole – Conduite des productions végétales et animales – Interactions et adaptation des entreprises à leur environnement – Communication avec les partenaires et avec la société

MODULES DE LA FORMATION

Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole

Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité

Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement

Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité

Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité

Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle

S'exprimer, communiquer et comprendre le monde

Communiquer dans une langue étrangère

Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

➤ Matières générales :

- Français
- Communication
- Sciences économiques
- Anglais
- Mathématiques
- EPS

➤ Matières techniques :

- Agronomie
- Zootechnie
- Agroécologie
- Gestion de l'exploitation
- Commercialisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Visites d'entreprise
 - Interventions de professionnels
 - Projets de groupes

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent.

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Certificat de spécialisation ou licence professionnelle
- Exploitant-e agricole / Chef-fe de cultures ou d'atelier de production / Salarié-e agricole / Conseiller-ère agricole / Technico-commercial-e

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle
- Ordinateur conseillé
- Calculatrice

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Contrôle continu en cours de formation (CCF) et épreuves terminales.

MODALITÉS DE VALIDATION

L'obtention du diplôme se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen. Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

AIDES

- Aides au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Ancrage professionnel et territorial
- + Pédagogie de projet



Réussite



Satisfaction

